

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le **31 OCT. 2023**

### SÉCHERESSE :

#### AMÉLIORATION DE LA SITUATION - LEVÉE DES RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU SUR TOUT LE DÉPARTEMENT POUR LES USAGES NON-ECONOMIQUES ET PASSAGE EN VIGILANCE POUR LES USAGES ÉCONOMIQUES SUR UNE PARTIE DU DÉPARTEMENT

Les précipitations enregistrées ces derniers jours dans le département du Jura ont permis une augmentation notable des débits des cours d'eau, salubre pour les milieux naturels. Toutefois, les niveaux de certaines nappes restent bas en cette période habituelle de recharge, qui s'amorce progressivement.

C'est pourquoi, au vu de la situation actuelle et future, le préfet a pris ce jour, un arrêté qui lève l'ensemble des restrictions jusque-là en vigueur pour les **usages non-économiques (NE)** pour tout le département et pour les **usages économiques (E)** pour les secteurs « Plateau Calcaire » et « Haute-Chaîne ».

Les usages économiques (E) sont placés en « **Vigilance** » pour le secteur « Nord Jura » et **maintenus en « Vigilance »** pour le secteur « Seille ». Ils étaient auparavant en « Alerte renforcée » pour le secteur « Nord Jura ».

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)	Secteurs	Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)	
<b>Aucune restriction</b>	Nord Jura		<b>VIGILANCE</b>
<b>Aucune restriction</b>	Seille		<b>VIGILANCE</b>
<b>Aucune restriction</b>	Plateau Calcaire	<b>Aucune restriction</b>	
<b>Aucune restriction</b>	Haute - Chaîne	<b>Aucune restriction</b>	

Le classement en « **Vigilance** » des secteurs « Nord Jura » et « Seille » pour les **usages économiques (E)** implique principalement les mesures suivantes :

- un registre hebdomadaire de prélèvements pour certains usages de l'eau ;
- une sensibilisation des usages aux bons usages et économies de l'eau.

Malgré la levée de certaines restrictions, chaque usager de l'eau est appelé à maintenir l'ensemble des gestes éco-citoyens permettant de préserver la ressource.

Vous pouvez retrouver les conseils pour estimer votre consommation annuelle en eau et réduire votre consommation sur le site national VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/?profil=particulier>

Pour tout renseignement concernant les mesures de restrictions Sécheresse :

- consultez le site internet des services de l'État :  
<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse/2023>
- appelez le numéro vert gratuit au **0805 20 00 14**
- envoyez un mail à l'adresse suivante : [ddt-secheresse@jura.gouv.fr](mailto:ddt-secheresse@jura.gouv.fr)

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40

Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

Bureau de la communication  
interministérielle et de la représentation de  
l'État

2/2

8 rue de la préfecture  
39030 Lons-le-Saunier Cedex

  
Le Préfet  
Serge CASTEL